



Prof. P. de Vareilles-Sommières

ATTESTATION

Je soussigné, Pascal de Vareilles-Sommières, Professeur à l'École de Droit de la Sorbonne (Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne), atteste par la présente que Madame Irina Getman-Pavlova, maître de conférences à la Chaire de droit international privé de l'Université nationale de recherche "Ecole des hautes études en sciences d'économiques" (Moscou, Russie) a bien été accueillie pour un séjour d'études à l'Institut de Recherches de la Sorbonne (IRJS) du 1 avril au 15 avril 2014. Au cours de ce séjour elle a effectué des recherches au sein du Département d'Etude de relations privées internationales (DEPRI) et finalisé une article commun sur le sujet suivant : "La réserve d'ordre public et la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères" ("La simple violation, par la sentence arbitrale, d'une loi de police française ne suffit pas à caractériser la contrariété à l'ordre public international"). L'article serait publié dans une Revue russe (Le droit. Journal de l'Ecole des hautes études en sciences économiques. 2014. numéro 4) ainsi que dans une revue française à déterminer.

Fait à Paris, le 15 avril 2014

P. de Vareilles-Sommières.